

Assemblée Générale Mixte du 4 mai 2020

Imerys rappelle que le Conseil d'Administration a décidé, lors de sa séance du 6 avril 2020, que l'Assemblée Générale des Actionnaires du 4 mai 2020 se tiendrait au siège social, à 14h30 (heure de Paris), à **huis clos**, hors de la présence physique de ses actionnaires, conformément aux règles édictées par le gouvernement français en application de la loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

1. L'**avis de convocation** de l'Assemblée Générale **a été publié ce jour au BALO** (*Bulletin des Annonces Légales Obligatoires*). Il contient l'ordre du jour, le projet de la 3^{ème} résolution modifié en conséquence de la décision prise par le Conseil d'Administration de réduire le montant du dividende par action à 1,72 euro par action (contre 2,15 euros initialement envisagé) ainsi que les modalités de participation et de vote à l'Assemblée qui ont été adaptées eu égard au contexte actuel lié au Covid-19 et conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020.
2. Les **informations et documents relatifs à l'Assemblée Générale annuelle d'Imerys**, prévus par les articles R. 225-73-1 et R. 225-83 du Code de commerce, sont disponibles sur le site Internet de la Société (<https://www.imerys.com/fr/finance/finance/espace-actionnaire>) et auprès de CACEIS Corporate Trust (coordonnées en fin de communiqué). Les actionnaires peuvent demander communication des documents qui ne seraient pas disponibles sur le site internet de la Société en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante : **actionnaires@imerys.com** ; il leur sera répondu dans la mesure du possible par voie électronique.
3. L'Assemblée Générale se tenant à huis clos, **aucune carte d'admission ne sera délivrée**. En conséquence, le **vote** ne pourra s'exercer qu'**exclusivement à distance** :
 - soit en utilisant le **Formulaire** unique de participation pour voter par correspondance ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée https://www.imerys.com/sites/imerys.com/files/2020/04/10/GM%2004_05_2020_formulaire%20VPC_voting%20form%20%28bilingual%29.pdf ;
 - soit en **votant par internet (option recommandée par la Société)** via le site VOTACCESS qui sera ouvert du 17 avril au 3 mai 2020 - 15 heures (heure de Paris).

Les **modalités détaillées** de participation à l'Assemblée, décrites dans l'Avis de convocation, sont consultables sur le site internet de la Société via le lien : https://www.imerys.com/sites/imerys.com/files/2020/04/07/AG%204%20mai%202020 Modalite%CC%81s%20d%27exercice%20des%20droits%20des%20actionnaires_FR.pdf.

4. Vous avez la possibilité de poser des **questions écrites à la Société**. Ces questions doivent être envoyées à Imerys à l'attention du Président du Conseil d'Administration, soit par **lettre recommandée avec accusé de réception**, adressée au siège social soit - **de préférence** compte tenu des circonstances exceptionnelles liées au Covid-19 - par **courrier électronique** à l'adresse suivante : **actionnaires@imerys.com**. Pour être prises en compte, ces questions écrites doivent être adressées à la Société au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée, soit le **27 avril 2020** et être obligatoirement accompagnées d'**une attestation d'inscription en compte**.
5. L'Assemblée Générale sera **diffusée en direct** et **en différé** sur le site Internet de la Société (<https://www.imerys.com/fr/finance>).
6. Pour tout renseignement, veuillez contacter :

CACEIS Corporate Trust

14 rue Rouget de Lisle
92862 Issy les Moulineaux Cedex 09
Tél : 01 57 78 32 32/fax : 01 49 08 05 82
e-mail: ct-assemblees@caceis.com

Imerys

43 quai de Grenelle
75015 Paris
Tél : 01 49 55 66 55
e-mail: actionnaires@imerys.com

Avertissement : compte tenu du caractère évolutif du contexte actuel du Covid-19, les éléments et informations qui précèdent sont appelés à évoluer en fonction d'impératifs sanitaires, réglementaires ou légaux. Ils seront mis à jour chaque fois que nécessaire sur la page dédiée du site Internet d'Imerys (<https://www.imerys.com/fr/finance/finance/espace-actionnaire>).

***Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie** avec un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'euros et 16.300 salariés en 2019, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation. Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions basées sur la valorisation de ses ressources minérales, des minéraux de synthèse et des formulations. Celles-ci apportent des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances, comme par exemple réfractarité, dureté, conductivité, opacité, durabilité, pureté, légèreté, filtration, absorption, ou hydrophobie. Imerys s'inscrit dans une volonté affirmée de développement responsable en particulier pour contribuer à l'émergence de produits et procédés respectueux de l'environnement.*

Analystes/rerelations investisseurs :

Vincent Gouley : +33 (0)1 49 55 64 69
finance@imerys.com

Contacts presse :

Claire Lauvernier : +33 (0)1 49 55 66 65
Hugues Schmitt (DGM Conseil) : +33 (0)1 40 70 11 89
